



et

les sacs cabas

Couvre les sacs réutilisables principalement en matière plastique (PE en général), en textile, en papier destinés au regroupement et au transport de plusieurs produits. Ces sacs cabas sont généralement mis à disposition des clients au niveau des caisses de magasins.

LE SAC CABAS réutilisable est une alternative au sac de caisse jetable de plus en plus proposée en sortie de caisse des magasins. En effet, une récente étude a montré que les impacts sur l'environnement générés par les sacs cabas sont inférieurs à ceux des sacs de caisse, pourvu que les sacs cabas soient réutilisés un certain nombre de fois (entre 4 et 7).

Pour que la substitution du sac de caisse par le sac cabas soit une action bénéfique pour l'environnement, il est donc nécessaire que le sac cabas présente des qualités d'usage et de durabilité permettant de nombreuses utilisations.

Par ailleurs, la fabrication du sac cabas, comme celle de tout autre produit, est une source de pollution qu'il convient de limiter, par exemple, certaines encres utilisées pour l'impression peuvent contenir des substances dangereuses pour l'environnement et la santé humaine. Il convient donc à la fois de choisir des encres peu polluantes et de limiter les surfaces d'impression.



Tous ces critères de performance technique et de qualité environnementale sont pris en compte dans la marque NF Environnement - Sacs cabas.

Celle-ci constitue dès lors, pour les industriels et les distributeurs, un moyen de garantir à leurs clients soucieux de la protection de l'environnement, la mise en place de solutions performantes et éco-responsables pour transporter leurs achats.

La marque NF Environnement, écolabel français, est le signe national officiel reconnu par les Pouvoirs Publics, de la qualité écologique des produits.

Cette marque, apposée sur les produits, leurs emballages ou même sur la notice accompagnant les produits, offre une double

garantie certifiée par un organisme indépendant AFAQ AFNOR Certification :

- la qualité d'usage du produit,
- la limitation des impacts du produit sur l'environnement tout au long de son cycle de vie.

APPOSER LA MARQUE NF ENVIRONNEMENT SUR VOS PRODUITS GARANTIT :

La résistance du sac

La limitation des impacts sur l'environnement lors de sa fabrication



**DONNEZ À VOTRE PRODUIT UN SIGNE CRÉDIBLE
D'EXCELLENCE ENVIRONNEMENTALE
DEMANDEZ DÈS MAINTENANT LA MARQUE NF ENVIRONNEMENT**



Pour obtenir la marque NF Environnement , les sacs cabas doivent répondre aux critères écologiques et de performance suivants :



ÉTAPE DU CYCLE DE VIE	CRITÈRE	SEUILS D'ACCEPTABILITÉ OU NIVEAU D'EXIGENCE
Matières premières (absence de substances dangereuses pour l'environnement et la santé)	Interdiction de certaines substances dangereuses	<ul style="list-style-type: none"> Absence de substances classées comme très toxiques, toxiques, cancérigènes, mutagènes, ou toxiques vis-à-vis de la reproduction selon la Directive 67/548/CEE.
Matières premières (absence de substances dangereuses pour l'environnement et la santé)	Encres (absence de métaux lourds)	<ul style="list-style-type: none"> Absence dans les encres de substances à base de cadmium, de plomb, de chrome VI, de mercure, d'arsenic (ou l'utilisation de ces éléments).
Matières premières (absence de substances dangereuses pour l'environnement et la santé)	Encres (interdiction des éthers de glycol classés)	<ul style="list-style-type: none"> Absence dans les encres d'éthers de glycol classés : très toxique, toxique, cancérigène, mutagène, ou toxique vis-à-vis de la reproduction, nocif, irritant, (au sens de la Directive 64/548/CEE).
Matières premières et fabrication (limitation des substances dangereuses pour l'environnement)	Opacité	<ul style="list-style-type: none"> Opacité des sacs hors impression $\leq 50\%$ (mesuré selon la norme NF H 34-004). Absence d'aplat sur la surface d'impression.
Matières premières et fabrication (réduction des dommages écologiques liés à l'utilisation de ressources naturelles en encourageant la réduction à la source)	Épaisseur des sacs	<p>Sacs en matière vierge :</p> <ul style="list-style-type: none"> Épaisseur moyenne $\leq 85\ \mu\text{m}$ (sacs de contenance $> 20\text{L}$). Épaisseur moyenne $\leq 50\ \mu\text{m}$ (sacs de contenance $\leq 20\text{L}$) (épaisseur moyenne mesurée selon la norme NF H 34-010 / 1986). <p>Sacs utilisant au moins 5 % de matières régénérées ou plastique régénéré (recyclé ou régénéré selon la norme ISO 14021) :</p> <ul style="list-style-type: none"> pas d'exigence d'épaisseur, marquage adéquat en cas de non aptitude au contact alimentaire.
Fabrication (réduction de la pollution de l'air par les solvants)	Impression des sacs (encres)	<p>Les encres peuvent être des :</p> <ul style="list-style-type: none"> encres en phase aqueuse, encres « impression UV », encres en phase solvant*. <p>* L'impression des encres en phase solvant devra répondre aux exigences suivantes en matière de valeur limite de rejet : 75 mg/Nm³ exprimée en carbone total pour les procédés de récupération des solvants. 50 mg/Nm³ exprimée en carbone total s'il y a incinération des solvants.</p>
Fabrication / distribution	Optimisation logistique	<ul style="list-style-type: none"> Optimisation de l'encombrement lors du transport et du stockage des sacs et réduction des quantités d'emballage (mise à disposition de pièces attestant de la prise en compte de ces facteurs).
Utilisation	Information aux consommateurs	<ul style="list-style-type: none"> Règles à respecter quant aux informations à caractère environnemental. Obligation de faire apparaître sur le sac certaines mentions, dont le marquage d'identification de la matière constitutive du sac (symbole selon les préconisations du SPI). Incitation à la réutilisation. Ne pas jeter dans la nature.

CRITÈRES DE PERFORMANCE ET DE DURABILITÉ

Résistance à la suspension brutale	<ul style="list-style-type: none"> Sacs de contenance $> 20\text{L}$: résistance à la suspension brutale du sac lesté de 16 kg. Sacs de contenance $\leq 20\text{L}$: résistance à la suspension brutale du sac lesté de 8 kg.
Résistance au choc de remplissage	<ul style="list-style-type: none"> Essai de choc au remplissage avec test, aucun défaut observé pour une hauteur de 200 mm.
Résistance à la fatigue des dispositifs de préhension	<ul style="list-style-type: none"> Sacs de contenance $> 20\text{L}$: essai de fatigue des dispositifs de préhension du sac lesté de 14 kg. Sacs de contenance $\leq 20\text{L}$: essai de fatigue des dispositifs de préhension du sac lesté de 7 kg.
Qualité d'impression	<ul style="list-style-type: none"> Preuve du suivi de la qualité (selon la norme JIS Z 17111 51986 ou équivalent).
Traçabilité	<ul style="list-style-type: none"> Identification du fabricant et du lot (numéro de licence du fabricant et numéro d'identification du lot).

CETTE FICHE DE SYNTHÈSE a pour but de fournir des informations d'ordre général. Pour une information plus détaillée sur les critères et pour savoir qui contacter dans votre pays pour obtenir la marque NF Environnement, veuillez consulter le site www.marque-nf.com